

COMPTE-RENDU de L'ASSEMBLEE GENERALE 2012 de L'ETANG NOUVEAU **Samedi 8 décembre 2012**

(rev A, validée au CA du 8 février 2013) Rédacteur Bruno GUIRAUD (membre du CA)

L'Assemblée générale de l'Etang Nouveau s'est tenue samedi 8 décembre 2012 à la salle des associations à Miramas sous la présidence de René Benedetto, en présence de 15 personnes dont 13 adhérents (+ 23 pouvoirs).

Le président ouvre la séance à 19h00.

Rappel de l'ordre du jour :

- Rapport moral et d'activités
- Rapport financier
- Election du Conseil d'Administration

Point 1 – Rapport Moral et d'activité

Cette année le rapport moral et d'activité a été structuré par thèmes.

A – Etang de Berre

Actions réalisées en 2012:

- Action plage de Ferrières. De manière générale il s'agit pour l'association de rester vigilant sur tous les projets touchant au littoral.
- (juridique en cours) : Centre Leclerc à Marignane : la procédure lancée par l'association des commerçants ville de Marignane contre le projet de grande surface a été rejeté, Néanmoins notre association l'Etang Nouveau lors de cette assemblée Générale qu'elle faisait appel de cette décision.
- Plongées + articles biologie du blog : voir blog
- Action pour le rachat par le conservatoire du Littoral du terrain de Monteau : contrairement à ce qui avait été dit, il semble finalement que ce terrain n'ait pas été vendu mais ait été retiré de la vente. Il semble que l'armée n'avait pas prévenu le conservatoire de cette vente. Notre alerte a peut-être permis d'empêcher cette vente. La majorité présidentielle et parlementaire ayant changé, il serait peut-être nécessaire de recommencer des démarches
-

B – Projet Dauphins

Actions réalisées en 2011:

- Soutien au projet « dauphins » initié par Guy Imbert, qui en a fait plusieurs présentations officielle

A ce sujet, Guy Imbert (membre et leader du projet) prend la parole pour remercier notre association d'avoir été la première à avoir soutenu le projet.

Depuis le projet a connu des bas (opposition d'associations de défense des cétacés, manque d'implication de Cousteau Divers ou de la mairie de Marignane...) mais aussi des hauts (soutien répété des anciens de Cousteau, d'Amicopter, de la mairie de Rognac, et surtout récemment acceptation de la part de l'école de vétérinaire de Toulouse qu'une étudiante fasse sa thèse sur l'étude de faisabilité).

Le projet est actif en 2012 avec notamment une lettre au préfet (et un article du blog) pour énoncer nos craintes de voir un transfert biologique de la pollution du Canal vers l'étang lors du pompage d'eau de mer (prévu pour 2013). Le courrier n'ayant pas reçu de réponse, un courrier sera fait au ministre.

C – Durance

Sur ce point, notre travail a toujours pour but de réclamer une étude de faisabilité de la STEP Durance (transformation en chaîne de pompage-turbinage de la chaîne hydroélectrique actuelle)

Actions réalisées en 2012:

- Stand aux rencontres eco-citoyennes de Mérindol en mai
- Participation à 2 réunions des Groupes Locaux de l'étude de l'IRSTEA « R2D2 » même si nous sommes très déçus de ces réunions dont nous attendions beaucoup (voir blog) en octobre
- Participation prévue à la manifestation du 15 décembre à Mallemort contre l'extension de la carrière

Malheureusement nous n'arrivons toujours pas à grouper les associations autour de notre demande (mutisme poli de l'UDVN04).

Néanmoins P Bazile annonce que suite aux réunions R2D2, il a redemandé d'entrer au SMAVD ou au Comité de Rivière Durance. Une réponse a été reçue qui nous informe que le « plan Durance Multi-Usage » a rejeté l'hypothèse STEP que le rapport Balland (sur lequel nous nous appuyons) suggérait.

Nous allons demander au SMAVD de lire les conclusions de ce « plan Durance Multi-Usage » que personne ne connaît.

Guy Imbert apprend à cette occasion que Pierre Balland qu'il connaît bien a soutenu l'hypothèse STEP dans son rapport de 2002. Il propose de le recontacter puisque cette hypothèse ne semble pas avoir été retenue, si aucune explication ne nous est donnée par le SMAVD, ce qui paraît vraisemblable.

D – Défense de l'espace rural

Sur ce point, notre association travaille en collaboration avec d'autres structures : le Collectif de Défense des Terres Fertiles et, plus ponctuellement, avec « En Toute Franchise » association de petits commerçants opposés aux implantations de grandes surfaces qui assez souvent sont réalisées en opposition à des lois environnementales.

Actions réalisées en 2012:

- suivi juridique de l'affaire Saint-Chamas – Centre commercial (suivi JLP)
- suivi juridique de l'affaire Saint-Chamas – Molleton (suivi JLP)
- suivi juridique de l'affaire de Cornillon-Confoux (suivi JB – JLP)
- suivi juridique de l'affaire de Marignane – Centre E.Leclerc (suivi MQ) qui fait un point détaillé :

Le Leclerc est situé en zone inondable, l'extension est en cours de réalisation malgré notre intervention (5000 m² de galeries marchandes, 20 boutiques) 4 hectares de terrain sont utilisés en zone rouge inondable. Autre problème, le centre ville de Marignane est en voie d'extinction, abandonné. Le problème est double : pollution de la Cadière qui communique avec l'étang de Bolmon et enfin l'Etang de Berre

Cette grande surface c'est la mort du petit commerce en centre ville. L'association de commerçants « En Toute Franchise » ne peut plus attaquer le permis de construire car la loi a changé. Donc ces commerçants se sont adressés à notre association pour lancer la procédure. Nous avons lancé la procédure contre le permis de construire de cette grande surface. La justice vient de nous débouter pour l'instant car elle ne reconnaît pas notre action pour ester en justice. Pourtant nos statuts nous le permettent. Le juge ne considère pas que la Cadière alimente l'Etang de Berre. Nous sommes condamnés aux dépens à hauteur de 2000 euros. Nous pensons partir en appel contre cette décision.

Guy Imbert indique que la décision du juge est très sûrement attaquable car le GIPREB a inscrit le Bolmon dans son domaine de compétence : pourquoi un syndicat mixte centré sur l'Etang de Berre incluerait-il le Bolmon si les 2 étangs, qu'on dit « adjacents » n'étaient pas liés par un sort commun ?

B Guiraud, notre représentant à la CDCEA détaille son action au sein de cette commission :

- auto-saisine sur le cas du PLU d'Istres qui prévoit d'urbaniser 30 ha de Foin de Crau, ce PLU reçoit à cette occasion un avis défavorable de la CDCEA

- vote contre le PLU de Miramas qui urbanise les dernier ha de foin de Crau de la commune

Le temps de la justice est long en général. La plupart des affaires en justice ont été « lancées » avant 2012.

La nomination de Bruno Guiraud à la CDCEA (Commission Départementale de Consommation des Espaces Agricoles) nous permet d'avoir pas mal d'infos et une vision assez bonne de l'avenir de l'espace rural dans les BDR. Les PLU reçoivent en général un avis défavorable de cette commission mais cet avis n'est que consultatif...

E – Agroécologie

Actions réalisées en 2012:

- Organisation des 2èmes « rencontres pour l'agroécologie » avec en intervenant principal Pierre Rabhi

Pour cette manifestation, notre association travaille en collaboration avec le domaine de Sulauze qui offre ses locaux et est coorganisateur.

D'autres associations de défense de l'environnement sont participantes : elles ont un stand lors de la journée « associative » du samedi (NACICCA, LPO, Flore et Vie, l'ASEF, APTE...).

Le dimanche est plus commercial et notamment centré sur un salon du vin bio (et autres produits).

Cette manifestation permet de nous faire connaître avec 550 personnes le samedi et 250 le dimanche.

Nous en avons prévu une nouvelle édition en 2013 qui nous a demandé un gros travail en 2012. Le thème sera l'eau avec des interventions de Marylène et Vincent Bonfillon (sur Adam de Craonne) et Riccardo Petrella (sur l'eau bien public : le gouvernement de l'eau en Europe et dans le monde)

*Le rapport moral et d'activité est soumis au vote.
Voix pour : 13 + 23 pouvoirs soit 36 voix pour/ contre : 0 / Abstention : 0
Le rapport moral et d'activité est approuvé à l'unanimité*

Point 3 - Rapport financier

Les tableaux ci-dessous sont présentés à l'assemblée et votés sur cette base:

BUDGET DEFINITIF 2012

DEPENSES	MONTANTS	RECETTES	MONTANTS
Achats :		Ventes, prestations :	
Apéritif dinatoire A.G.	300,00 €	Dons apéritif dinatoire A.G.	300,00 €
Repas Daniel Campiano	350,00 €	Dons repas Boucle Daniel Campiano	350,00 €
Repas rencontre agroécologie C.A.C	6 015,00 €	Dons repas rencontre agroécologie C.A.C	6 015,00 €
Repas Altertour cycliste	239,66 €	Dons repas Altertour cycliste	296,00 €
Services :			
location salle gratuite Miramas	- €	Subvention (Ville de Marignane)	150,00 €
location salle gratuite Istres	- €	Subvention Istres	300,00 €
Prime d'assurance	168,02 €	Subvention Istres rencontre agroécologie CAC	1 500,00 €
Frais imprimerie	172,90 €		
Frais d'avocat TA Marseille	1 327,56 €		
Frais de déplacements	1 200,00 €		
Frais postaux	250,00 €		
Frais tenue compte	8,00 €		
Publicité Z.M. rencontre C.A.C.	1 877,13 €	Dons entrées W.E. rencontre agroécologie	2 850,00 €
		Cotisations, reversements frais :	
Charges, conférences :		Reversement des frais de déplacement	1 200,00 €
Conférence agroécologie C.A.C.	2 024,00 €	Cotisations (montant : 5 à 20 €)	1 500,00 €
Animation musicale rencontre C.A.C.	300,00 €		
Divers rencontre agroécologie	335,64 €		
SOUS TOTAL Charges:	2 659,64 €	SOUS TOTAL Produits :	1 500,00 €
TOTAL	14 567,91 €	Total	14 461,00 €
		Montant de la trésorerie fin 2010	1 412,40 €
		Montant de la trésorerie fin 2011	1 305,49 €

BUDGET PREVISIONNEL 2013

DEPENSES		RECETTES	
Achats :		Ventes, prestations :	
Apéritifs et repas AG	50,00 €	repas A.G.	
Services :		Subventions :	
Prime d'assurance	170,00 €	Subvention Istres	- €
Travaux d'imprimerie	150,00 €	Subvention (Ville de Marignane)	150,00 €
Frais d'avocat TA Marseille	1 000,00 €		
Frais de déplacements	1 200,00 €		
Frais postaux	300,00 €	<i>subvention Istres (rencontres agroécologie)</i>	1 500,00 €
Frais tenue compte	8,00 €		
Boucle cycliste Daniel Campiano	100,00 €		
frais communication Agroécologie	1 500,00 €	Cotisations, reversements frais :	
Charges, conférences :		Reversement des frais de déplacement	1 200,00 €
Maquette STEP		Cotisations (montant : 5 à 20 €)	2 000,00 €
Brochure couleur E.N.	1 500,00 €	entrées agroécologie	1 500,00 €
conférence P Rahbi (agroécologie)	1 000,00 €		
conférence L Belzunces (agroécologie)	250,00 €		
chauffage salle (agroécologie)	250,00 €		
SOUS TOTAL Charges:	7 478,00 €	SOUS TOTAL Produits :	6 350,00 €

montant trésorerie fin 2011 1 305,49 €

montant prévu de la trésorerie fin 2012 177,49 €

*Le rapport financier est soumis au vote.
Voix pour : 15 + 23 pouvoirs soit 36 voix pour/ contre : 0 / Abstention : 0
Le rapport financier est approuvé à l'unanimité*

Point 4 - Election du Conseil d'Administration

CA depuis l'AGO 2011 jusqu'à l'AGO 2012	CA à partir de l'AGO 2012
BAZILE Pascal	BAZILE Pascal
BENEDETTO René	BENEDETTO René
BERTONE Hubert	BERTONE Hubert
BERTRAND Jacques	BERTRAND Jacques
FAURE André	FAURE André
GOUPILLON Marcel	GOUPILLON Marcel
GUIRAUD Bruno	GUIRAUD Bruno
JAUSSAUD Hubert	JAUSSAUD Hubert
LEMATELOT Marie-Annick	LEMATELOT Marie-Annick
MARCON Marie-Paule	MARCON Marie-Paule
MARION René	MARION René
MICHEL Jean-Pierre	MICHEL Jean-Pierre
PERSON Maryse	
PLATON Jean-Luc	PLATON Jean-Luc
QUINTAVALLA Mireille	QUINTAVALLA Mireille
TROLY Isabelle	TROLY Isabelle
	BUNOL Valérie

*La nouvelle liste est soumise au vote.
Voix pour : 13 + 23 pouvoirs soit pour 36 voix / contre : 0 / Abstention : 0
La nouvelle liste est adoptée à l'unanimité.*

La séance est close à 21h00 le 8 décembre 2012

René Benedetto
Président

Bruno GUIRAUD
secrétaire de séance